

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt-trois, le 12 mai 2023 à 15h00**

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2023**PRESENTS :**

Michel BLAIN	3 ^{ème} adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 ^{ème} adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Philippe MURTAS	Conseiller municipal
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

ABSENT avec procuration :

Alina ORANGE	Conseillère municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale

ABSENT :

Alain BATTAGLINI	1 ^{er} adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal

Nombre de conseillers en exercice : 11**Présents : 7****Votants : 9****N° 18/2023 – DELIBERATION RELATIVE AUX FONDS DE CONCOURS 2023 PAR LA
CCLGV – ACQUISITION D'EQUIPEMENT**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5 VI

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 69/05/2017 en date du 18/05/2017 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon et notamment les dispositions incluant la Commune de LES SALLES SUR VERDON comme l'une de ses communes membres,

Madame Le Maire présente les équipements à acquérir et à soumettre au fonds de concours de la CCLGV :

	FONDS DE CONCOURS CCLGV (HT)	AUTOFINANCEMENT (HT)	TOTAL (HT)
Gilets de sauvetage	934.47€	934.47€	1 868.95€
Voiles fun boat	1 795.75€	1 795.75€	3 595.50€
Wing Foil	1 800.52€	1 800.52€	3 601.04€
Débroussailleuse à batterie	175€	175€	350€



Nettoyeur haute pression	390€	390€	780€
Ferronnerie entrée du village	4 400€	4 400€	8 800€
Chauffe-eau	460.50€	460.50€	921€
Climatisation réversible	669€	669€	1 338€
TOTAL	10 627.24€	10 627.24€	21 254.49€

Plan de financement prévisionnel :

- CCLGV – fonds de concours : 10 627.24€ (50 %)
- Autofinancement : 10 627.24€ (50 %)

Le montant total des équipements est estimé à 21 254.49€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE le projet d'acquisition d'équipements définis ci-dessus

DECIDE de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon en vue de participer au financement de ces équipements

AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette opération

CHARGE Madame le Maire de faire le nécessaire

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON
Les jours, mois et ans susdits
Le Maire
Denise GUIGUES

LE MAIRE
Denise GUIGUES